

Ventes aux enchères

nice-matin
Dimanche 15 août 2021

COMMISSAIRES-PRISEURS

AU TOP 25 DES MAISONS DE VENTES
SUR LE MARCHÉ DE L'ART FRANÇAIS

BESCH
COMMISSAIRE PRISEUR
CANNES

1^{ÈRE} MAISON DE VENTES
FRANÇAISE DE VINS (en salle/en live)



JEAN DUFY

33^È ÉDITION
Ventes aux enchères de prestige
DEPUIS 1989

HOTEL MARTINEZ
CANNES

AUJOURD'HUI
DIMANCHE 15 AOÛT À 14H30
DES IMPRESSIONNISTES AUX CONTEMPORAINS
ARTS DÉCORATIFS DU XX^È - TABLEAUX ANCIENS

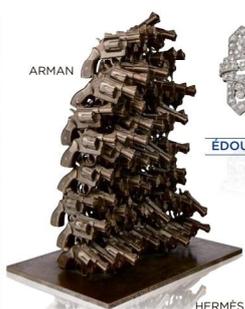


MAURICE UTRILLO



BERNARD BUFFET

ARMAN



HERMÈS PARIS
MADE IN FRANCE
BIRKIN



BROCHE ART DÉCO

ÉDOUARD DE GARO - Expert Bijoux & Diamants



MONTRÉ
CHOPARD
IMPERIALE



FÉLIX ZIEM



FRANÇOIS-XAVIER
LALANNE

LUNDI 16 AOÛT À 14H
HAUTE JOAILLERIE & BIJOUX SIGNÉS, DIAMANTS, PIERRES DE COULEUR,
MONTRES DE PRESTIGE, MAROQUINERIE & ACCESSOIRES DE MODE

EXPOSITIONS PUBLIQUES : aujourd'hui de 10h30 à 19h et le lundi 16 août de 10h30 à 12h (selon les règles sanitaires en vigueur)

DROUOT
DIGITAL
Live

VOUS POUVEZ AUSSI ENCHÉRIR EN DIRECT PAR TÉLÉPHONE ET SUR LE LIVE
45, La Croisette - 06400 CANNES ☎ 04 93 99 33 49 ✉ besch@cannesauktion.com 🌐 www.cannesauktion.com

INTERENCHÈRES
LIVE

svv Besch Cannes Auction n° 2002-034

Sommaires

KIEFFER - MONASSE & ASSOCIÉS Avocats au Barreau de Grasse
15 avenue Robert Soleau, 06600 Antibes
Tél : 04.93.34.88.40 - 04.93.34.40.90 - Fax : 04.93.34.80.55
frederic.kieffer@wanadoo.fr - monasse.hkm@wanadoo.fr
www.kieffer-monasse.com

VENTE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 9H
MOUGINS - 06
Au Tribunal Judiciaire de GRASSE

VILLA DE PLAIN-PIED DE 4 PIÈCES (127 m²) dans une résidence fermée avec piscine (lot 214) avec DEUX PLACES DE PARKING (lots 87 et 88)

Mise à prix : **450.000 €**

A MOUGINS, Résidence «Le Village», avenue du Roi

Consultation du cahier des conditions de vente : soit au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE où il a été déposé le 31 mai 2019 n° 19/105 soit au Cabinet de la SELARL KIEFFER-MONASSE & ASSOCIÉS (www.kieffer-monasse.com). Consignation obligatoire pour enchérir.

Visites Mardi 14 septembre 2021 de 10h à 11h30
- Vendredi 17 septembre 2021 de 15h à 16h30

KIEFFER - MONASSE & ASSOCIÉS Avocats au Barreau de Grasse
15 avenue Robert Soleau, 06600 Antibes
Tél : 04.93.34.88.40 - 04.93.34.40.90 - Fax : 04.93.34.80.55
frederic.kieffer@wanadoo.fr - monasse.hkm@wanadoo.fr
www.kieffer-monasse.com

VENTE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 9H
MOUGINS - 06
Au Tribunal Judiciaire de GRASSE

VILLA DE PLAIN-PIED DE 3-4 PIÈCES (115 m²) dans une résidence fermée avec piscine (lot 213) avec DEUX PLACES DE PARKING (lots 91 et 92)

Mise à prix : **450.000 €**

A MOUGINS, Résidence «Le Village», avenue du Roi

Consultation du cahier des conditions de vente : soit au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE où il a été déposé le 31 mai 2019 n° 19/104 soit au Cabinet de la SELARL KIEFFER-MONASSE & ASSOCIÉS (www.kieffer-monasse.com). Consignation obligatoire pour enchérir.

Visites Mardi 14 septembre 2021 de 10h à 11h30
- Vendredi 17 septembre 2021 de 15h à 16h30

CHAQUE DIMANCHE
Art et enchères



GRUPE
nice-matin

VOUS SOUHAITEZ PARAITRE
DANS CETTE RUBRIQUE ?
encheres@nicematin.fr

NIM MEDIA

Légales

AVIS D'ENQUÊTES

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2021 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

nice-matin

UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ
POUR VOS ANNONCES LÉGALES

SIMPLE - RAPIDE - EFFICACE

VIE DES SOCIÉTÉS
www.clic-legales.com

MARCHÉS PUBLICS
www.nicematinmarchespublics.com

AVIS ADMINISTRATIFS
Adressez vos demandes par mail

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS

Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

COMMUNE DE BIOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°8-1
« SOPHIA ANTIPOLIS » DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° AM2021/212 en date du 03 août 2021, le Maire de BIOT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°8-1 « Sophia Antipolis » du Plan Local d'Urbanisme.

Cette procédure a notamment pour objet :

- d'introduire de nouvelles règles permettant d'encadrer les constructions dans les anciennes Zones d'Aménagement Concertés (ZAC) sur le secteur de Sophia Antipolis ;
- d'intégrer au sein des espaces naturels du PLU les parties naturelles et d'intérêt écologique existantes dans les anciens périmètres de ces ZAC ;
- de protéger le patrimoine architectural contemporain remarquable de la Technopole ;
- de corriger des erreurs matérielles du règlement graphique sur le secteur de Sophia Antipolis ;
- de faire évoluer la liste des emplacements réservés et les conditions de réalisation de logements sociaux ;
- de mettre à jour les annexes.

M. Gérard GRISERL, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Nice.

L'enquête se déroulera dans les locaux des Services Techniques de Biot, 700 av. du Jeu de la Beaume, à Biot du 1^{er} septembre (9h00) au 30 septembre 2021 (16h30) inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition dans les locaux des Services Techniques aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le public pourra aussi adresser par écrit ses observations au commissaire enquêteur par voie postale à : Monsieur le commissaire enquêteur, Modification n°8-1 « Sophia Antipolis » du PLU, Mairie de Biot-Sophia Antipolis, CS 90339, 06 906 Sophia Antipolis Cedex, ou par courrier électronique à : plu@biot.fr.

Le dossier d'enquête ainsi que les observations et propositions transmises selon les différentes modalités mises en place (registre papier, courriers électroniques, courriers papier, observations écrites reçues par le Commissaire Enquêteur) seront également consultables sur le site internet de la Commune pendant la durée de l'enquête à l'adresse suivante : https://www.biot.fr/enquete-publique-modification-n8-1-sophia-antipolis-planlocal-durbanisme/.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des Services Techniques, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux des Services Techniques :

- Le mercredi 1^{er} septembre 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- Le mardi 14 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- Le jeudi 30 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques de la commune, aux heures d'ouverture et sur le site internet dédié pendant une année. À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°8-1 « Sophia Antipolis » du PLU, tel que défini dans le dossier soumis à enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Les demandes d'informations relatives à l'enquête peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la Ville de Biot au 04 93 65 78 89.

Le Maire.